



Contact : 01 47 62 73 79  
communication@cgpme.fr  
www.cgpme.fr

## Communiqué de presse

19 janvier 2010

### **TLPE : un nouveau coup porté au commerce**

A travers toute la France des milliers de commerçants et de PME sont aujourd'hui menacés d'une nouvelle Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE).

Leur malchance : être situés dans une commune dont l'équipe municipale a choisi pour renflouer ses finances, de taxer ceux qui créent la richesse et l'emploi.

Le montant de cette taxe s'élève par exemple pour un concessionnaire auto à Coignières (78) à 10 000 €. Un négociant de matériaux à Fenouillet (31) devra s'acquitter chaque année de plus de 16 000 €.

Ceux qui le peuvent décrochent les enseignes publicitaires au risque de voir diminuer leur attractivité commerciale, les autres devront payer ... quand ils le peuvent.

Face à ce mauvais coup porté au commerce, et à défaut d'avoir été entendue des pouvoirs publics, la CGPME a décidé de guider et d'aider à se défendre ceux qui en sont les victimes, notamment les commerçants de proximité.

Elle publie donc, à l'intention des entreprises un "*vademecum sur la TLPE*". Les nombreuses irrégularités d'ores et déjà constatées sur l'instauration et la détermination du montant de la TLPE doivent être dénoncées.

Pour voir le vademecum sur la TLPE, rendez-vous sur [www.cgpme.fr](http://www.cgpme.fr)